

DIPLÔME Diplôme d'établissement Diplôme de l'ICH

Code: DET1600A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 60

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Compétences et débouchés

Le programme du diplôme d'établissement du Cnam dit "diplôme de l'ICH", créé en 1960, correspond aujourd'hui à celui de la 1re année du master Droit de l'immobilier de l'ICH. Le diplôme de l'ICH sanctionne l'acquisition de connaissances et compétences immobilières juridiques, économiques et technologiques approfondies mais néanmoins transversales, et donc utiles pour exercer la plupart des activités immobilières à un certain niveau de responsabilité et d'autonomie.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Le candidat doit justifier :

- soit de la licence Immobilier de l'ICH
- soit d'une autre licence ou formation de niveau au moins équivalent (bac + 3) à dominante juridique et/ou immobilière, sanctionnant un cursus post-bac d'un volume de 180 crédits européens (1200 à 1500 heures) ; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès auront à suivre et valider les enseignements complémentaires DRM131 Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre et DRM138 Introduction à la technologie des bâtiments, sauf à avoir déjà validé de tels enseignements dans les 10 dernières années dans le cadre de leurs études supérieures antérieures ou à justifier d'une expérience professionnelle significative dans ces disciplines
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès mais n'ayant pas de bases suffisantes en droit pourront être tenues de suivre et valider, dans le cadre du master 1, les enseignements complémentaires DRM001 Initiation aux études juridiques immobilières et DRM002 Droit de la propriété immobilière

Mentions officielles
Mots-clés
<u>ICH</u>
<u>Immobilier</u>
Droit immobilier
Economie de l'immobilier
Droit de la construction

Informations complémentaires

Type de diplôme

Diplôme d'établissement Niveau IV

Code NSF

313 - Finances, banque, assurances, immobilier

Codes ROME

Conseiller / Conseillère immobilier[C1504]

Chargé / Chargée d'opérations immobilières[C1503]

Chargé / Chargée d'études immobilières[C1503]

Chargé / Chargée de prospection et de développement foncier[C1503]

Chargé / Chargée d'affaires immobilières[C1503]

Formacode

Immobilier [42154]

Droit immobilier [13286]

Code du parcours

DET1600A

URL externe

https://ich.cnam.fr/formations/diplome-de-l-ich/

Modules d'enseignement

- → <u>Autorisations patrimoniales et archéologie</u> <u>préventive</u>
- → Construction durable
- → Économie immobilière
- → Enjeux environnementaux et immobilier
- → Expérience professionnelle
- → Financement immobilier privé
- → Fiscalité immobilière générale

- → <u>Marchés publics de travaux et de maîtrise</u> d'oeuvre
- → <u>Planification urbaine et autorisations</u> d'urbanisme
- → Responsabilité et assurance des constructeurs
- → <u>Sécurité</u>, <u>accessibilité</u> et <u>confort</u> <u>des bâtiments</u>
- → Sociétés immobilières
- → Statuts d'occupation des biens immobiliers

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>